



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Inscription Restaurant scolaire Ecole Française de Naples Rentrée scolaire 2021/2022

Conditions d'inscription :

Pour tous les élèves de la PS à la 3ème, nous disposons d'un service de restauration « à l'assiette » proposé par notre prestataire « La Serenissima ». Notre établissement assure l'accueil, la surveillance et le repas des enfants.

- Pour tous les élèves de la petite Section au CM2 inclus, la restauration à l'assiette est obligatoire.
- Pour tous les élèves du Collège, deux régimes sont possibles :
 - Le régime demi-pensionnaire : l'élève déjeune à l'assiette à la restauration scolaire.
 - Le régime externe : l'élève peut manger à l'extérieur de l'établissement. Un adulte ou une personne ressource désignée par les parents devra, à cet effet, venir le chercher à la fin des cours de la matinée et le ramener à l'heure (5 à 10 minutes avant la reprise des cours). Afin d'éviter tout accident/incident aux abords de l'école, l'élève doit absolument être accompagné.

Le régime choisi devra être défini à l'inscription. Ce choix sera définitif pour toute l'année (sauf cas de force majeure).

- Le repas dit « au panier » ne sera accordé que si :
L'enfant a un PAI (Projet Accueil Personnalisé) et présente une raison médicale qui nécessite de modifier son régime alimentaire. Si et seulement si la « Serenissima » n'est pas en mesure de proposer le repas adapté à ces exigences alimentaires, votre enfant sera autorisé à amener son repas. Sa famille doit fournir le panier repas* qui sera servi à l'enfant par un personnel qualifié de surveillance et de prise en charge des enfants.

* évitez les marques, les barres chocolatées, les chips, les produits fragiles (nous n'avons pas de frigo pour ces paniers...).

L'inscription au restaurant scolaire est définie en fonction de l'emploi du temps de l'enfant : 2, 3 ou 4 jours par semaine (selon la classe fréquentée) et ceci pour toute l'année scolaire 2021/2022 avec les tarifs suivants :

Primaire	Droits annuels demi-pensionnaire	
Forfait 4 jours	Demi-pension	871 € pour l'année complète

PRIMAIRE/SECONDAIRE accueilli (panier repas)	200€ pour l'année complète
--	---------------------------------------

Secondaire	Droits annuels demi-pensionnaire	
Forfait 4 jours	Demi-pension	871 € pour l'année complète
Forfait 3 jours	Demi-pension	656€ pour l'année complète
Forfait 2 jours	Demi-pension	442€ pour l'année complète

Seules les prestations non effectives à l'occasion d'une absence excusée de plus de 15 jours (cf. règlement intérieur et financier) feront l'objet d'une réduction de facture.

Cas Particuliers : Dans le cas d'aménagements alimentaires d'ordre médical, la famille doit se mettre en contact avec la Direction de l'école afin de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Toute situation spécifique sera examinée par la Direction.

Merci de bien vouloir remplir le bordereau ci-dessous et le renvoyer via mail au secrétariat d'Intendance **avant le 26 aout 2021** à l'adresse suivante : valerie.paillard@lycee-chateaubriand.eu

Nom de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____

Classe : PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 (entourez la classe fréquentée)

Votre enfant est demi-pensionnaire

Classe - 6è - 5è - 4è - 3è (entourez la classe fréquentée)

Votre enfant est externe (cochez une des deux cases)

Votre enfant est demi-pensionnaire

A-t'il un régime alimentaire spécifique ? (cochez une des deux cases) non oui (à préciser et à justifier)

Signature :

« lu et approuvé - bon pour accord »